

Renvoi au comité de Sûreté générale de l'adresse de la société populaire et réépurée des Jacobins de Tarascon-sur-Rhône (Bouches-du-Rhône), lors de la séance du 14 brumaire an III (4 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de Sûreté générale de l'adresse de la société populaire et réépurée des Jacobins de Tarascon-sur-Rhône (Bouches-du-Rhône), lors de la séance du 14 brumaire an III (4 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 374;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21563_t1_0374_0000_9

Fichier pdf généré le 04/10/2019

nos principes sont bons, que nos intentions sont pures, que nous sommes inviolablement attachés à la Convention nationale qui sera toujours nôtre seul et unique point de ralliement, et que nous périrons plutôt mille fois avec elle que de nous en détacher jamais. Nous vous déclarons que par nôtre adresse du 3^e jour complémentaire de l'an 2^e qui nous a été inspirée par l'amour de la patrie, nous n'avons pas eu l'intention d'attaquer les opérations du citoyen Chauvin, qui comme vous, s'efforce de faire renaître l'ordre, d'étouffer les intrigues d'anéantir les factions et de faire triompher les principes avec la liberté. Vive la Convention nationale.

ARNAULT, *président*, LEVIEIL,
DIOTTE MAILLOU, *secrétaires*.

10

La société populaire et républicaine de Montier-en-Der, district de Saint-Dizier, département de la Haute-Marne, applaudit à l'énergie avec laquelle la Convention a rempli sa mission; elle l'invite à rester à son poste et l'assure qu'elle ne mettra jamais en balance quelques hommes et la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (21).

[*La société populaire et républicaine de Montier-en-Der aux citoyens représentants du peuple français, le 27 vendémiaire an III*] (22)

Législateurs,

Catilina étoit parmi vous; le sénat étoit violé; nos Gracques étoient sous le poignard des assassins; des Silla et des Marius organisoient la guerre civile et bientôt César eut passé le Rubicon, si par votre énergie et par votre courage vous n'eussiez purgé la terre de la liberté du monstre qui la souilloit. Périssent ainsi ses complices, ces hommes qui s'abreuvant à longs traits du sang des patriotes partageoient avec audace les forfaits, la honte et la bassesse attachés à la tyrannie.

La Révolution, dans sa marche hardie a été sans cesse arrêtée par des conspirations, qui se sont succédées avec une audace toujours nouvelle des hommes pervers, aveuglés par une folle ambition, réfractaires à la loi, insensibles à l'opprobre, ne reconnoissant ni probité, ni patrie, affectant le courage, et cependant laches et pusillanimes suivant les circonstances, cruels sous prétexte d'être justes, empruntant avec une sorte d'éclat le langage de la vertu et le masque du patriotisme, ont essayé de porter à la liberté les coups les plus funestes.

(21) P.-V., XLVIII, 184.

(22) C 325, pl. 1410, p. 18.

Graces vous soient rendues, pères de la Patrie, pour avoir dans cette crise violente rempli toujours dignement votre mission, sauvé la République! et fondé le bonheur des français sur la justice et l'humanité.

Restez donc au poste d'honneur, et ne craignez pas que les réputations momentanées et mensongères aient de l'ascendant sur nous, nous ne mettrons jamais en balance quelques hommes et la patrie : nos seules idoles seront la liberté, la justice et la vertu.

Si les amis de Pitt et Cobourg persistoient à vouloir élever un autel auprès du sanctuaire des lois; ce seroit à la main qui nous a délivrés du Catilina moderne à renverser ce monument honteux qui attesteroit la lacheté des français.

Les membres du comité de correspondance.

REYNAUD, *président et 5 autres signatures*.

11

Les administrateurs du directoire du district de Pau [Basses-Pyrénées] écrivent à la Convention, que des biens d'émigrés, estimés 61 689 L 15 s 5 d, ont été vendus, pendant cette décade, 157 470 L.

Insertion au bulletin et renvoyé au comité des Finances (23).

12

La société populaire et réépurée des Jacobins de Tarascon-sur-Rhône [Bouches-du-Rhône], se plaint de ce que des bruits atrocement calomnieux ont été répandus sur la pureté de ses principes et de sa conduite; elle déclare qu'elle est invariable dans ses principes et qu'elle n'est armée que pour la défense de la Convention.

Insertion au bulletin et renvoyé au comité de Sûreté générale (24).

Les citoyens composant la société populaire de Tarascon, département des Bouches-du-Rhône, écrivent à la Convention nationale pour repousser les bruits atrocement calomnieux, disent-ils, qui ont été répandus jusques dans son sein, sur la pureté de leurs principes et de leur conduite. Ils lui représentent que c'est à tort qu'on les a accusés d'être des partisans du fédéralisme, tandis que plusieurs d'entre eux furent poursuivis, emprisonnés, enchaînés par les scélérats fédéralistes; qu'il est bien vrai qu'ils ont acheté 50 fusils, mais qu'ils n'en ont fait d'autre usage que pour en faire présent à 50 citoyens, dépourvus de moyens de s'en procurer, afin qu'ils fussent en état de faire un ser-

(23) P.-V., XLVIII, 184. *Bull.*, 20 brum. (suppl.).

(24) P.-V., XLVIII, 185.